REPUBLIQUE FRANCAISE

### VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

33 Municipal:

L'AN deux mille dix-sept, le 11 mai le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 17 mars, s'est réuni en session

ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle

MM. BOISSET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes

DUBREUIL, FLORI-DUTOUR (à partir de la question n° 37), M. GRENET, Mmes GRENET (à partir de la question n° 18), LAFOND,

M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET,

Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY,

Nombre de Conseillers

Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS:

en exercice: 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33 Date de convocation :

5 mai 2017

**ABSENTS**:

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal a donné pouvoir à Elisabeth MONTFORT

Date d'affichage:

18 mai 2017

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jean MAZERON

VERMOREL, Mme VILLER.

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à José DUBREUIL

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint a donné pouvoir à Pierre PECOUL jusqu'à la question n° 36

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 17

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Françoise LAFOND

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20170511-DELIB170539-DE Date de télétransmission : 12/05/2017 Date de réception préfecture : 12/05/2017



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2017

#### **QUESTION N° 39**

**OBJET** : Fonds d'initiatives scolaires : coopérative scolaire de l'école

René Cassin élémentaire

**RAPPORTEUR: Michèle SCHOTTEY** 

Question étudiée par la Commission n° 1 « La ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 19 avril 2017.

L'école élémentaire René Cassin a quatre projets de sorties scolaires à destination des élèves de CP/CE1, de CE2/ULIS, de CE2/CM1 et de CM2 de l'école, soit 203 élèves.

L'une de ces sorties scolaires a eu lieu du 3 au 5 Avril 2017 au Puy-du-Fou et châteaux de la Loire pour les élèves de CM2. Par ailleurs, une sortie d'un jour aurait lieu à la ferme de Montpeyroux pour les élèves de CP/CE1, une sortie d'un jour au moulin des Desniers pour les élèves de CE2/ULIS, et une sortie d'un jour à Paléopolis pour les élèves de CM1/CM2. Les projets sont axés sur la découverte du patrimoine français, et le travail sur les animaux de la préhistoire.

Le coût des différents projets s'élève à un total de 8645.50 € (5823.5 €, 1237 €, 550 € et 1035 €) et comprend les frais de transport de 3060 € (2230 €, 280 €, 250 € et 300 €) et les frais d'entrée aux différentes visites, ateliers, repas et logements de 5585.5 € (3593.5 €, 957 €, 300 € et 735 €)

Les familles sont sollicitées à hauteur de 6 € par élève pour les projets à la Ferme de Montpeyroux, au Moulin des Desniers et Paléopolis et de 75 € par élève pour le projet au Puy-du-Fou/Châteaux de la Loire. La coopérative scolaire abondera les projets à hauteur de 2230.5 €

Considérant l'intérêt de ce projet, il est proposé d'accorder une aide pour permettre à l'équipe pédagogique de les mener à bien, d'un montant de 800 euros à la coopérative scolaire de l'école élémentaire René Cassin, prélevé sur le fonds d'initiatives scolaires.

#### Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le versement d'une subvention d'un montant de 800 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire René Cassin.

#### APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 11 mai 2017

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20170511-DELIB170539-DE Date de télétransmission : 12/05/2017 Date de réception préfecture : 12/05/2017

B)Cm

signe
Pierre PECOUL

Le Maire,